

# GDE : le directeur réagit

**SALAISE-SUR-SANNE**

« *Les associations mentent délibérément aux habitants* »

Suite à la réunion publique organisée par les associations de défense de l'environnement le 14 février dernier sur la commune de Sablons, le directeur de GDE réagit et accuse Vivre et Sauvons notre futur de mentir délibérément aux habitants du canton.

**L**e 14 février dernier, une réunion publique organisée par les associations de défense de l'environnement, Vivre et Sauvons notre futur, a été organisée sur la commune de Sablons avec pour toile de fond : la pollution émise par la société salaisienne GDE qui exploite in situ un broyeur de carcasses automobiles montré du doigt depuis des années par les associations riveraines. Une réunion publique à laquelle étaient conviés les maires des

communes de Sablons, du Péage-de-Roussillon, de Roussillon, de Saint-Maurice l'Exil et de Salaise-sur-Sanne, mais également la députée européenne d'Europe Ecologie, Michèle Rivasi.

**Un huissier mandaté par GDE**

Lors de cette réunion publique, si certains élus ont modéré leurs propos, ça n'a pas été le cas de Michèle Rivasi et Christine Masson, maire du Péage-de-Roussillon. Des propos qui ce soir là ont été enregistrés par un huissier mandaté par la société GDE, société qui vient d'assigner en justice à Paris l'association Vivre pour « *écrits diffamatoires portant atteinte à GDE* », des écrits mis en ligne sur le site internet de l'association. « *Je suis profondément énervé et je voudrais réagir par rapport à la situation, mais surtout corriger un certain nombre de propos qui ont été tenus par les associations de défense de l'environnement Vivre et Sauvons notre futur, suite à la réunion publique qu'elles ont organisé à Sablons le 14 février dernier* », explique Bruno Le Sech, directeur de la société GDE.

« **Les associations mentent délibérément** »

« *Ces associations mentent*



**Bruno Le Sech, directeur de GDE accuse les associations de défense de l'environnement de mentir délibérément aux habitants du canton.**

*delibérément aux habitants du canton. Elles prétendent que l'arrêté préfectoral n'est pas respecté, c'est faux », lance Bruno Le Sech. « Jean-Claude Girardin, président de l'association Sauvons notre futur affirme que les rejets de GDE ne sont pas contrôlés. Mensonge, les mesures sont communiquées. Quand à Michèle Rivasi, elle conclut qu'il n'est pas possi-*

*ble de mesurer les effluents car il n'y a pas de cheminée. Que Mme Rivasi se déplace donc à GDE, je l'invite pour constater qu'une cheminée de plus de 16 mètres est belle et bien là. Je ne peux plus accepter tous ces mensonges », poursuit Bruno Le Sech. « Et je ne comprends pas non plus les intérêts de Christine Masson, elle ose également mentir*

*aux habitants du canton, toutes ces personnes vont beaucoup trop loin. Sur le territoire, GDE ne représente que 1,35 % de la pollution. Alors pourquoi nous font-ils passer pour des assassins ? L'association Vivre va maintenant devoir s'expliquer devant la justice », conclut Bruno Le Sech.*

**LAWRENCE KROUWEL**

[Cliquez pour retourner à l'article](#)